



HAL
open science

Licence Droit européen

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Droit européen. 2011, Université d'Orléans. hceres-02036421

HAL Id: hceres-02036421

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036421v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS - TOURS

Établissement : Université d'Orléans

Demande n° S3LI120000921

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit européen

Présentation de la mention

La licence Droit européen est une nouvelle mention au sein de l'offre de formation de l'Université d'Orléans. Son objectif est d'apporter aux étudiants les connaissances fondamentales en droit, tout en leur proposant une ouverture sur les enjeux internationaux. A cette fin, la formation comporte des enseignements communs avec la licence mention Droit général. La formation présente toutefois la particularité de proposer l'enseignement de deux langues vivantes aux côtés des enseignements fondamentaux de droit. Par ailleurs, certains enseignements juridiques sont dispensés en anglais. Les étudiants sont encouragés à participer à des programmes de mobilité internationale pour un semestre ou une année. Les activités professionnelles visées par le diplôme concernent tant le secteur privé que le secteur public. La poursuite d'études est possible vers toutes sortes de masters de droit privé ou public, et particulièrement vers des masters spécialisés en droit international ou droit européen.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	137
Nombre d'inscrits en L2	56
Nombre d'inscrits en L3	31
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence mention Droit européen propose une formation juridique généraliste sur laquelle se greffent des enseignements en langues (deux langues vivantes obligatoires) et des enseignements juridiques plus spécialisés (droit international, droit européen, droit comparé, étude de la Common Law). Elle constitue une transformation du parcours Droit européen en une mention Droit européen. La formation proposée est en adéquation avec les objectifs, tant du point de vue des UE que de la progression vers le L3. Les enseignements spécifiques à la mention débutent au



semestre 2. L'accent est mis sur les matières tendant à permettre aux étudiants une mobilité internationale et sur une place importante réservée à l'apprentissage de deux langues. On peut toutefois regretter l'absence de partenariat spécifique avec des universités étrangères au-delà des programmes d'échanges classiques.

Un effort est mené en faveur de l'aide à la réussite des étudiants, particulièrement pour l'orientation active, l'information en cours de cursus, les enseignements de mise à niveau (notamment au travers du programme Voltaire) et le tutorat. En revanche, les UE de méthodologie (actuellement enseignement adossé sur les enseignements fondamentaux) et d'ouverture (optionnel) mériteraient un renforcement au sein de la formation.

L'insertion professionnelle est favorisée par le caractère obligatoire du stage en troisième année. La formation débouche principalement sur une poursuite d'études en master. On peut regretter l'absence d'informations relatives au devenir de la population étudiante.

Le pilotage de la mention est assuré par un responsable de la licence. Les modalités de ce pilotage ne sont cependant pas clairement identifiables. Par ailleurs, aucune information n'étant fournie sur le suivi de la population étudiante, son impact sur le pilotage est inexistant. Il en est de même pour l'évaluation des enseignements par les étudiants, qui n'est pas organisée au sein de la mention.

- Points forts :
 - Formation juridique renforcée par l'enseignement de deux langues vivantes obligatoires.
 - Enseignements juridiques en langue anglaise.
 - Orientation active, enseignements de mise à niveau.

- Points faibles :
 - Suivi des étudiants et évaluation des enseignements par les étudiants à renforcer en vue d'un réel impact sur le pilotage de la mention.
 - Aide à la réussite à améliorer pour l'enseignement de la méthodologie et les UE d'ouverture.
 - Pilotage de la mention à renforcer.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La licence Droit européen est une formation construite autour d'un projet pédagogique pertinent. Les dispositifs d'aide à la réussite pourraient être renforcés, particulièrement pour la méthodologie. De même, eu égard à la spécificité de la mention, il serait peut-être souhaitable de diversifier l'offre de mobilité internationale des étudiants. Il serait par ailleurs opportun de renforcer le pilotage de la mention. En outre, un véritable suivi de la population étudiante et de véritables procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants devraient être mis en place.